

## **Interpellation - nombre de vélos et part modale en ville de Lausanne**

« Les changements climatiques nécessitent des actions fortes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au mieux à ces évolutions ». C'est par ces mots que s'ouvre la page internet dédiée au Plan climat sur le site de la ville de Lausanne. En conséquence, la « Municipalité se fixe des objectifs ambitieux dans les domaines pour lesquels elle dispose de leviers d'action importants ». Le premier domaine cité est la mobilité, pour laquelle la Municipalité annonce « zéro émission directe dès 2030 ». L'augmentation de la mobilité douce, et en premier lieu du vélo, y occupe une part importante.

Dans son rapport-préavis relatif au plan climat, la Municipalité a précisé ses objectifs en la matière. Elle souhaite que la part modale du vélo passe de 2% en 2015 à 15% en 2030. En d'autres termes, le nombre de kilomètres parcourus à vélo doit passer de 39'500 en 2019 à 303'500 en 2030 – cela tout en prenant en compte une diminution totale de 10% des distances parcourues aujourd'hui par habitant. Il s'agit d'une multiplication par un facteur proche de 7 des kilomètres totaux parcourus à vélo par la population.

Au vu de l'importance stratégique du vélo pour atteindre les objectifs de la Municipalité, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur des chiffres absolument transparents et fiables. En effet, la mobilité est l'un des axes fondamentaux de la politique climatique lausannoise : la diminution des émissions liées à la mobilité devrait atteindre l'ordre de grandeur de 100'000 tonnes d'équivalent CO2 d'ici 2030, soit plus d'un cinquième des émissions totales de la ville.

Nous prions la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1) Dans la publication 2021 de l'observatoire de la mobilité, à la page 8, il est indiqué qu'en cinq points de la ville, on dénombre « 6'720 passages de cyclistes par jour en 2020 ». Les pointages se font en juin ou septembre, de 14h30 à 20h30, puis sont extrapolés. Quelle est la clef utilisée pour l'extrapolation, sachant qu'une simple multiplication par quatre puis par trois cent soixante-six ne serait pas représentative ?
- 2) Quelles sont les données brutes effectivement mesurées pour en arriver à ce résultat, par jour et point de passage ?
- 3) Quelle est la clef utilisée pour obtenir le chiffre de la part modale (p. 15), sachant que les mesures ont été faites de 7h à 8h et 17h à 18h un mardi ou un jeudi de juin ou septembre ?
- 4) Quelles sont les données brutes effectivement mesurées pour en arriver à ce résultat, par jour et point de passage ?
- 5) La Municipalité de Lausanne estime-t-elle que la part modale des vélos est la même en hiver que durant la belle saison et, le cas échéant, a-t-elle tenu compte des différences dans ses publications ?
- 6) Dans les dernières versions publiées par l'observatoire, il était indiqué que les mesures étaient prises par beau temps. Cette mention a disparu de la dernière publication. Certaines des mesures concernées à la question 2) ont-elles été prises par mauvais temps ? Et concernant la question 4) ?
- 7) Dans une interview publiée le 14 avril 2021 sur la page internet de l'union des villes (<https://uniondesvilles.ch/652/fr/florence-germond-laquo-la-pandemie-un-accelérateur-du-développement-du-traffic-cycliste-raquo>), Madame la municipale Florence Germond affirme que « en comparant des périodes identiques par rapport à l'année précédente, à météo équivalente, l'augmentation est observée sur toute l'année. La diminution hivernale s'est observée cette année aussi, mais le nombre de cyclistes est plus important que l'hiver précédent ». Quelles sont les données brutes

obtenues en dehors de la période estivale et dans quelles conditions ont-elles été enregistrées ?

- 8) Sur quelle base se fondent les estimations du nombre de kilomètres parcourus par les vélos en ville de Lausanne, telles que présentées à la page 23 du rapport-préavis relatif au plan climat lausannois ?
- 9) La Municipalité a annoncé estimer à 303'500 km la distance que les Lausannois parcourront en 2030 à vélo. Selon ses calculs, quelle part de cette distance sera parcourue en hiver ? Et en été ?

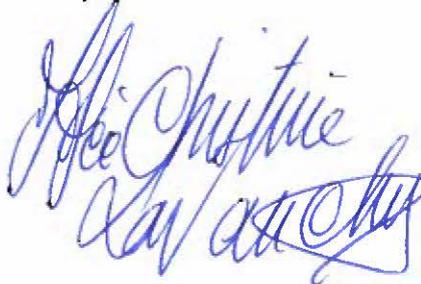
Lausanne, le 24 mai 2022

Yohan Ziehli



Jean-Luc Masson

Josée-Christine Lavanchy-Trépey



Patrizia Mori



Fabrice Moscheni



Valentin Christe

